

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 251-2016
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 238-2015 ÉTABLISSANT UNE POLITIQUE D'AIDE
FINANCIÈRE ANNUELLE AUX FINS D'AMÉLIORER LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ DES CHEMINS
PRIVÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HARRINGTON**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

Lors de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2016, le conseil a adopté le règlement 251-2016, Règlement modifiant le règlement no. 238-2015 établissant une politique d'aide financière annuelle aux fins d'améliorer la sûreté et la sécurité des chemins privés sur le territoire de la municipalité de Harrington.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

Donné à Harrington ce 23^e jour du mois de mars de l'an deux mille seize.



Marc Beaulieu
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marc Beaulieu, demeurant à Lachute, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 23 mars 2016, entre 9h et 18h

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour de mars 2016.

